L’Arabie saoudite assassin élue au Conseil des Droits de l’Homme grâce à la Grande Bretagne

écrit par Laveritetriomphera | 12 octobre 2015

L’Arabie saoudite, membre du Conseil des droits de l’homme des Nations Unies, rejette l’«ingérence» internationale quant à la crucifixion d’un militant chiite

par Robert Spencer

« *De part la juridiction draconienne de l’Arabie saoudite, en public, il doit être décapité et son corps crucifié*« . Ce système juridique implacable s’intitule charia ou loi islamique.

« *Lorsque vous rencontrez les incroyants, frappez-leur la nuque* … »(Coran 47: 4)

« *La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son*

messager, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soit coupées leur main et leur jambe opposées, ou qu'ils soient expulsés du pays. Ce sera pour eux l'ignominie ici-bas; et dans l'au-delà, il y aura pour eux un énorme châtiment » (Coran 5.33).

« La condamnation à la crucifixion d'Ali Mohammed al-Nimr : L'intraitable Arabie Saoudite rejette « l'ingérence »internationale quant à la crucifixion d'un manifestant », par Gianluca Mezzofiore, International Business Times, 7 Octobre 2015.

L'ambassade d'Arabie saoudite en Grande Bretagne a publié une déclaration dans laquelle elle rejette « toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures du royaume » pour ce qui est du cas du dissident Ali Mohammed al-Nimr âgé de 21 ans, lequel a été condamné à mort par décapitation pour avoir participé à une manifestation pro-démocratique.

L'ambassade [d' Arabie Saoudite] à Londres a posté un billet le 7 octobre sur Twitter, en utilisant le nom du militant comme un hashtag :

Dans ce tweeter il est écrit :

« *Le corps judiciaire est indépendant et le royaume d'Arabie Saoudite rejette toute forme d'ingérence dans ses affaires intérieures et tout empiètement dans sa souveraineté ou l'indépendance et l'impartialité de son système judiciaire*« .

La déclaration a eu lieu après que David Cameron eut été sollicité le 6 octobre par le présentateur Jon Snow sur Channel 4 News **afin qu'il s'explique sur le bien fondé de l'accord occulte passé entre les gouvernements britannique et Saoudien dont l'objet était l'élection des deux nations au** Conseil des droits de l'homme en 2013. Le premier ministre a répondu qu'il soulèverait personnellement le cas de Nimr auprès des autorités saoudiennes si l'opportunité se

présentait. Il a rajouté que « *lors des échanges internationaux, la Grande Bretagne s'oppose à la peine de mort partout et en tout lieu*« .

Nimr, neveu d'un orateur religieux chiite militant, a été arrêté en 2012, alors qu'il avait 17 ans, pour avoir participé à une manifestation. Selon l'organisation des droits de l'homme Reprieve, il a été contraint de signer des aveux sous la torture et a alors été condamné à mort pour un ensemble de charges multiples dont une agression ciblant les forces de l'ordre, rupture d'allégeance au roi, mise en place de cellules terroristes, sédition et vol dans une pharmacie.

Selon le système juridique implacable en vigueur en Arabie Saoudite, il doit, en public, être décapité et son corps crucifié. L'affaire a déclenché des protestations dans le monde entier, *Amnesty International* décrivant le procès comme injuste et profondément discutable. **Pendant ce temps, un tribunal saoudien a confirmé la mise à mort par décapitation d'un autre jeune manifestant : Dawoud al-Marhoon ...** «

Traduit de l'anglais par **Lavéritétriomphera.**

Source : http://www.jihadwatch.org/2015/10/un-human-rights-council-member-saudi-arabia-rejects-international-interference-over-shia-activists-crucifixion